



QU'EST-CE QUE L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE ?



Qu'est-ce que l'accessibilité ?

- Une définition sociologique, à savoir comme « *la capacité d'atteindre les biens, les services ou les activités désirés par un individu* » [\[1\]](#).
- Une définition associative comme « l'accès à tout pour tous »,
- et surtout une définition juridique dans la loi du 11 février 2005 :
« Est considéré comme accessible aux personnes handicapées tout bâtiment ou aménagement permettant, dans des conditions normales de fonctionnement, à des personnes handicapées, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente. »

[\[1\]](#) Définition de David Caubel, *in Outils et méthodes des enjeux/impacts sociaux d'une politique de transports urbains : le concept d'accessibilité*, Colloque de l'ASRDLF, Lyon, septembre 2003.



Qu'est-ce que l'accessibilité universelle ?

Dans l'esprit, il s'agit d'un enjeu de société, à savoir comme la conception d'un autre cadre de vie

L'accessibilité universelle se définit par la conjonction de 2 principes:

- Accès à tout pour tous, c'est à dire « *la capacité d'atteindre les biens, les services ou les activités désirés par un individu* » (David Caubel, chercheur).
- Et la conception universelle, que l'ONU définit comme « *la conception de produits, d'équipements, de programmes et de services qui puissent être utilisés par tous, dans toute la mesure du possible, sans nécessiter ni adaptation, ni conception spéciale.* » (Articles 2, 3 & 4f de la Convention internationale ratifiée par la France)



Qu'est-ce que l'accessibilité universelle ?

Conséquences :

- **Un réflexe pour les tous types de déficience (moteur, sensoriel, mental et psychique, polyhandicap) et des besoins spécifiques de certains publics (aînés, familles, voyageurs, etc.)**
- **Construire une Société ouverte à tous à partir des besoins des plus vulnérables**
- **Concerne aussi bien l'accessibilité architecturale au sens ordinaire, que l'accessibilité communicationnelle (Internet), relationnelle (qualité de l'accueil), que l'accessibilité des produits de consommation courante (ce qui nécessite une implication du secteur industriel)**



Qu'est-ce que l'accessibilité universelle ?

La notion d'accessibilité universelle recouvre deux champs complémentaires :

- D'une part, le principe général de la notion d'accessibilité universelle souligne le caractère éminemment transversal du handicap dans le développement des politiques publiques.

Ainsi, l'accessibilité universelle, doit avant tout s'entendre tel l'accès à tout pour tous comme le synthétise l'APF depuis de nombreuses années.

Cette notion s'incarne par essence dans des champs pluri-thématiques dans la mesure où cela concerne tous les types de déficiences aussi bien pour :

- l'accès à la scolarisation,
- au logement,
- à l'insertion professionnelle,
- aux pratiques culturelles et sportives,
- aux loisirs, etc...

- D'autre part, et plus spécifiquement, l'accessibilité universelle nécessite de réaliser des conditions fondamentales pour concrétiser justement un plein accès à un bien, un service ou une activité.

Il s'agit ici d'interroger les éléments qui permettront l'effectivité de diverses modalités d'accès :

- un accès physique du cadre bâti, des espaces publics et des transports et l'utilisation des équipements (mobilité),
- un accès informationnel pour le repérage spatial,
- un accès communicationnel par la qualité de l'accueil et des tous les supports d'informations (site internet, brochure, etc.)
- enfin, un accès organisationnel afin d'offrir une équivalence de prestations par rapport à celles proposées au public valide.

Qu'est-ce que l'accessibilité universelle ?



■ Liens Internet :

Documents québécois:

- Manuel d'utilisation de l'accessibilité universelle: <http://www.irdpq.qc.ca>
- Documents de référence: <http://www.aphrso.org/access.pdf>
- Exemple d'une ville québécoise <http://www.ville.victoriaville.qc.ca/accessible/>

– Conception universelle:

<http://www.designforalleurope.org>